

ACCES AUX CONSULTATIONS DES MARCHES PUBLICS PAR LES ENTREPRISES
A PARTIR DU SITE INTERNET DE LA VILLE (rubrique : Marchés Publics)

ACCES AU **FORMULAIRE** DE CONSULTATION DES ENTREPRISES
POUR LES ACHATS INFÉRIEURS A 25.000 € HT

ACCES AU **DOSSIER** DE CONSULTATION DES ENTREPRISES
POUR LES ACHATS SUPÉRIEURS OU ÉGAUX A 25.000 € HT

Rappel des différences entre les deux procédures

- Achats inférieurs à 25.000 € HT
- Besoin à venir non défini
- Accès au formulaire de consultation des entreprises (FCE) pour être éventuellement contacté par les services acheteurs municipaux en cas de besoin entrant dans le domaine de compétence mentionné par l'entreprise dans le formulaire

- Achats égaux ou supérieurs à 25.000 € HT
- Besoin défini
- Accès au dossier de consultation des entreprises (DCE) pour déposer directement une candidature après inscription sur la plateforme de dématérialisation

ACCES DIRECT INTERNET

En dehors des procédures encadrées que vous pouvez retrouver dans la liste des avis en cours publié sur le site internet de la Ville, la commune de Six-Fours-les-Plages envisage de procéder à la réalisation de travaux, de fournitures et de services pour satisfaire ses besoins à venir inférieurs à 25 000 € HT.

Les opérateurs économiques susceptibles d'être intéressés sont invités à se faire connaître en utilisant le formulaire de consultation accessible ci-dessous.

Les entreprises auront ainsi la possibilité d'être consultées par les acheteurs de la Ville de Six-Fours-les-Plages intervenant dans le secteur d'activité de l'entreprise pour des achats de faible montant passés de gré à gré (inférieur à 25.000 € HT) en conformité avec la réglementation en vigueur.

Cliquez ici → **ACCES RAPIDE AU FORMULAIRE**

Cliquez ici → **INFORMATION ASSISTANCE AUX ENTREPRISES**

Etape 1 : INSCRIPTION

Cliquez ici → **COMMENT CREER UN COMPTE ENTREPRISE**

Cliquez ici → **ACCES ESPACE ENTREPRISE**

Etape 2 : RETRAIT DOSSIER

Cliquez ici → **COMMENT RETIRER UN DOSSIER**

Cliquez ici → **ACCES RAPIDE CONSULTATION MARCHES SIX-FOURS**

Cliquez ici → **ACCES CONSULTATION MARCHES TOUTES COLLECTIVITES**

Etape 3 : DEPOT DOSSIER

Cliquez ici → **COMMENT DEPOSER UN DOSSIER DEMATERIALISE**

Cliquez ici → **ACCES RAPIDE CONSULTATION MARCHES SIX-FOURS**

Cliquez ici → **ACCES CONSULTATION MARCHES TOUTES COLLECTIVITES**

DOCUMENTATION ANNEXE

Cliquez ici → **LES DIFFERENTES PROCEDURES DE MARCHES PUBLICS (CMP)**